



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 135

LES LANGUES OFFICIELLES
Le budget de 2015—La dualité linguistique
LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION
L'immigration francophone

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 23 avril 2015

LE SÉNAT

Le jeudi 23 avril 2015

LES LANGUES OFFICIELLES

LE BUDGET DE 2015—LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

Monsieur le leader, il y a une absence flagrante dans le budget fédéral déposé le mardi 21 avril dernier, un document de 588 pages pour la version française et de 518 pages pour la version anglaise. Malheureusement, il n'y a aucune mention de la dualité linguistique et des langues officielles dans ce budget. Aucun fonds ni aucune nouvelle mesure ne sont destinés aux communautés francophones en situation minoritaire et aux Anglo-Québécois.

Monsieur le leader, le gouvernement a une obligation constitutionnelle à l'endroit des communautés de langue officielle. Les membres de la francophonie en milieu minoritaire ont fortement exprimé leur déception face à cet oubli dans le budget. Même les jeunes s'en inquiètent. Voici ce qu'en dit le président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, et je cite :

Tout comme nos collègues de la francophonie canadienne, nous trouvons bien dommage que la francophonie, la dualité linguistique et les langues officielles ne soient pas mentionnées dans le budget.

Monsieur le leader, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas choisi d'investir pour renforcer les services, les structures, les organismes et les institutions qui permettent à nos citoyens de vivre dans leur langue officielle, dans leur communauté?

Des voix : Bravo!

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : Merci, sénatrice. Comme vous le savez, au Canada, nous avons porté les dépenses en faveur de l'aide à l'établissement francophone à plus de 600 millions de dollars par année, des sommes qui ont triplé depuis 2006. Avec l'adoption de la feuille de route, notre gouvernement est celui qui a investi le plus en faveur du bilinguisme et de la communauté francophone.

• (1350)

Nous avons aussi beaucoup travaillé avec des populations de francophones du monde pour soutenir l'immigration francophone au Canada, et nous allons continuer à défendre la dualité linguistique et à faire en sorte que nos communautés francophones en situation minoritaire puissent s'épanouir.

La sénatrice Tardif : Monsieur le leader, toute la question relative au financement de l'alphabétisation est évacuée du budget. Pourtant, vous savez que la demande est en hausse pour des programmes d'alphabétisation, et que ces programmes sont de moins en moins accessibles pour les communautés francophones en situation minoritaire. Vous savez aussi que cette situation a des répercussions négatives sur leur bien-être économique et social. Récemment, des membres du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences ont affirmé que les communautés francophones en milieu minoritaire avaient un besoin criant de financement.

Effectivement, il est possible que l'organisme ferme ses portes en raison d'un manque de financement. Depuis 2013, le gouvernement a cessé de financer les associations provinciales et territoriales.

Monsieur le leader, pourquoi le financement de l'alphabétisation, qui constitue un levier essentiel à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire, est-il absent de ce budget?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, comme je l'ai dit plus tôt, nous reconnaissons que les collectivités de langue officielle contribuent à la vitalité culturelle, sociale et économique de notre société. C'est pourquoi la somme de 1,1 milliard de dollars, attribuée dans le cadre de la feuille de route que notre gouvernement a adoptée pour les langues officielles, constitue l'investissement le plus exhaustif en faveur des langues officielles de l'histoire de notre pays.

C'est incontestable. Il s'agit de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, feuille de route qui mobilise 14 institutions fédérales qui, elles, mettent en œuvre 28 initiatives dans différents secteurs. Sénatrice, notre engagement envers les langues officielles est, évidemment, inébranlable.

Comme vous le savez, la ministre Glover continuera d'assurer le respect de la Loi sur les langues officielles. Vous avez donc un engagement clair de la part du gouvernement par l'intermédiaire de la feuille de route qui a été très bien accueillie dans l'ensemble du milieu francophone. Nous sommes en 2015, et la feuille de route s'étend sur la période de 2013 à 2018.

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

L'honorable Claudette Tardif : Vous devriez peut-être revérifier vos chiffres pour la feuille de route, en ce qui concerne les montants transférés annuellement aux provinces et aux territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité.

Le montant offert en 2007-2008 était de 258,597 millions de dollars pour la nouvelle feuille de route. De 2009 à 2012, le montant octroyé était le même, soit 258,597 millions de dollars, pour une augmentation de zéro dollar. Au cours de la phase suivante, la feuille de route de 2013 à 2018, le montant est de 259 558 277 \$, ce qui représente une augmentation de moins de 0,4 p. 100. En effet, les sommes ne sont pas aussi intéressantes que vous le prétendez, et les chiffres que vous nous donnez renferment beaucoup d'illusions.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais revenir à la question de l'immigration francophone, qui représente un défi de taille pour nos communautés francophones en situation minoritaire. À ce jour, le programme Entrée express ne contient toujours pas de composante francophone. De plus, compte tenu de l'abolition du programme Avantage significatif francophone l'automne dernier, la situation pose problème pour de nombreux immigrants.

Les francophones s'attendaient à un engagement concret dans le budget vis-à-vis la promotion de l'immigration francophone. Je cite la directrice générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne, qui s'est exprimée ainsi :

On souhaitait un plan cohérent pour l'immigration, voire une spécificité francophone sur ce thème, mais il n'y a rien de cela dans le budget [...]

Quant à la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, elle déplore l'absence de financement, et je cite :

Le gouvernement dit que l'immigration est importante, mais ça ne se reflète pas dans le budget. C'est inquiétant. On compte sur nos gouvernements pour s'assurer que l'enjeu de l'immigration francophone ne soit pas seulement quelque chose qu'on entend dans le discours, mais qu'il ait vraiment de l'appui.

Le leader du gouvernement peut-il nous expliquer la raison pour laquelle le gouvernement a évité toute la question financière liée à l'immigration francophone?

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : Nous nous sommes engagés à promouvoir l'immigration francophone partout au Canada par l'entremise de nos programmes d'immigration permanents. De plus, en vertu du système Entrée express auquel vous faites référence, la plupart des demandes seront traitées en six mois ou moins.

L'année dernière seulement, le Canada a accueilli 1 436 immigrants francophones hors Québec au moyen de ses programmes économiques pour l'immigration permanente. Notre gouvernement s'est donné pour objectif d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent à l'extérieur du Québec à plus de 4 p. 100 de l'ensemble des immigrants économiques, et ce, d'ici 2018.

Sénatrice, vous connaissez bien la francophonie, et je n'ai nul besoin de vous rappeler que, après la France, on retrouve au Canada la population francophone la plus importante des pays occidentaux. Le Canada représente la cinquième population francophone dans le monde. Afin d'attirer les immigrants francophones, nous nous sommes engagés à promouvoir l'immigration francophone, et nous allons continuer de le faire. D'ailleurs, notre participation aux organismes de la Francophonie mondiale est une belle occasion d'attirer encore davantage l'immigration francophone au Canada.

La sénatrice Tardif : J'appuie et j'applaudis le fait que le gouvernement se soit fixé une cible de 4,4 p. 100 en matière d'immigration francophone. Cependant, il faut se doter des ressources nécessaires. Il ne suffit pas de dire que nous appuyons cet objectif; il faut savoir quelles ressources nous aideront à le réaliser.

Le sénateur Carignan : Au Canada, les dépenses consacrées à l'aide à l'établissement de l'immigration francophone s'élèvent à plus de 600 millions de dollars par année, et ce montant a triplé depuis 2006. De plus, depuis 2008, nous avons contribué à créer 163 nouveaux points de service pour les immigrants francophones dans le but d'améliorer la capacité des collectivités à recevoir les immigrants et à favoriser leur intégration.

En outre, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, Citoyenneté et Immigration Canada a investi 29,4 millions de dollars pour appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous investissons également 120 millions de dollars pour aider les immigrants économiques à acquérir les compétences en matière de langues officielles dont ils auront besoin pour vivre et travailler dans leur nouvelle communauté. Donc, je pense qu'il s'agit d'une affirmation gratuite, sénatrice, lorsqu'on dit que les moyens n'y sont pas, puisque, grâce à ses actions, le gouvernement montre qu'il a les moyens de ses ambitions.

[Plus tard]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

L'honorable Claudette Tardif : Monsieur le leader, vous avez indiqué, en réponse à la question de la sénatrice Chaput, que votre gouvernement avait investi 600 millions de dollars pour créer 163 centres dans l'ensemble du pays pour favoriser l'intégration des immigrants. Cependant, pour qu'il y ait intégration, il doit y avoir des immigrants.

C'est le système Entrée express qui est préconisé maintenant. Depuis janvier, plus de 22 000 candidatures ont été déposées dans le bassin d'Entrée express. Le ministre Alexander, lors de sa comparution à l'autre endroit, a indiqué que, parmi ces candidats, il n'y avait que 200 francophones, soit 200 sur plus de 22 000 candidatures. Donc, les employeurs ne le savent pas, et les immigrants qui postulent ne le savent nécessairement pas.

Ainsi, si nous n'intégrons pas de lentille francophone au système Entrée express, nous n'atteindrons pas les cibles que vous avez fixées.

Des voix : Bravo!

• (1410)

L'honorable Claude Carignan (leader du gouvernement) : Je n'ai pas entendu la question, mais j'imagine qu'il y en avait une à l'intérieur du commentaire de la sénatrice.

La sénatrice Tardif : Pourquoi?

Le sénateur Carignan : Je vais continuer de répondre à la sénatrice que nous avons un objectif fixé à plus de 4 p. 100 de tous les immigrants économiques, et ce, d'ici 2018. Les gestes concrets qui sont posés par notre gouvernement, et particulièrement la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018, comme le signale le sénateur Mockler, montrent que tous les moyens sont utilisés pour atteindre ces objectifs.

La sénatrice Tardif : Je vais répéter la question, étant donné que je ne l'ai pas indiquée clairement. Je croyais que la question était évidente. Je sais que vous êtes un homme qui comprend bien les nuances, sénateur Carignan.

Voici donc la question : pourquoi ne pas inclure une lentille francophone si on veut réellement attirer l'immigration francophone? Avec 200 francophones identifiés sur plus de 20 000 candidatures à ce jour, on ne peut pas aller chercher le nombre d'immigrants nécessaire. Alors, pourquoi ne pas inclure cette lentille qui répondrait clairement à ce besoin?

Le sénateur Carignan : Sénatrice, comme je l'ai dit, l'année dernière seulement, nous avons accueilli 1 436 immigrants francophones hors Québec par l'intermédiaire de notre programme économique pour l'immigration permanente, et des mesures sont prises de façon précise. Vous avez parlé de la somme de 600 millions de dollars par année, dont le montant a triplé depuis 2006, et, depuis 2008, nous avons créé 163 nouveaux points de services pour les immigrants francophones afin d'améliorer la capacité des collectivités à les accueillir.

Les outils et les moyens sont là pour attirer les immigrants francophones et pour les intégrer à nos communautés.